

20.08.2010 - 10:12 Uhr

Revendications salariales des syndicats 2 à 3 % de hausse de salaire, c'est mérité, juste et nécessaire

Bern (ots) -

Les syndicats de l'USS ont présenté, le 20 août, leurs revendications salariales pour 2011. Ils demandent la compensation du renchérissement et la part des gains de productivité due aux tra-vailleurs et travailleuses, ce qui représente une hausse de salaire de 2 à 3 %, soit 150 francs au moins ; cela, dans la plupart des branches. Les hausses de salaire devront être générales.

La situation bénéficiaire des entreprises, la productivité croissante et le retard des salaires rendent nécessaire une négociation salariale substantielle pour les salarié(e)s à bas et moyen revenus, estime le président de l'USS Paul Rechsteiner. Des augmentations générales - revendiquées dans la plupart des cas sous la forme d'un montant unitaire de 150 francs - et une forte hausse des salaires minimaux ne répondent pas seulement à l'équité salariale, mais représentent aussi « l'apport relativement le plus efficace à la lutte contre les inégalités de salaires en raison du sexe ».

« L'économie suisse profite depuis quelques mois d'une reprise conjoncturelle qui ne se limite pas à une seule branche », constate Daniel Lampart, l'économiste en chef de l'USS. Selon lui, ce sont surtout les hauts et très hauts revenus qui ont profité de la dernière reprise : « Le nombre de salarié(e)s qui gagnent 1 million de francs ou plus a quadruplé entre 1997 et 2006, passant de 1000 à 4500 personnes. (...) Ce creusement de l'écart entre les salaires est, pour une part notable, la conséquence de l'individualisation de la politique salariale. » De manière éhontée, les cadres se sont servis à coups de bonus et de participations de collaborateurs C'est pourquoi des hausses de salaire générales s'imposent. Et il faut aussi que « les bonus soient remplacés par des salaires fixes. » Daniel Lampart demande également à la Confédération de « compenser l'explosion des primes-maladie par une réduction plus forte de celles-ci » et à la Banque nationale de s'opposer activement à l'appréciation du franc.

Unia exige environ 3% de hausse pour tout le monde au titre de la compensation du renchérissement, de la hausse des primes des caisses-maladie et comme hausse des salaires réels. Cette revendication correspond à environ 150 francs dans la plupart des branches. C'est le cas dans la construction et les arts et métiers. Membre de la direction d'Unia, Hans Ueli Scheidegger justifie ainsi ces revendications : « Tout baigne dans le secteur principal de la construction et, dans les professions des arts et métiers, le besoin de rattrapage est particulièrement élevé où, malgré la bonne conjoncture, le patronat de plusieurs branches a gelé les salaires l'année dernière ». Il évoque aussi le risque de départ du personnel qualifié. Unia revendique 140 francs à la Coop et à la Migros et la fin des vaches maigres dans l'industrie.

Pour la Poste et Swisscom, le Syndicat de la Communication

revendique la compensation du renchérissement et des hausses des salaires réels de 1,5 à 2 %. Selon son président central, Alain Carrupt, de telles hausses sont « largement méritées, raisonnablement exigibles et économiquement nécessaires ». Car : « les restructurations incessantes, la dégradation constante des conditions de travail et la pression à la performance de plus en plus lourde qui pèse sur les épaules des salarié-e-s ont globalement péjoré leurs conditions générales de travail. »

L'Association suisse des employés de banque (ASEB) ne demande pas uniquement une augmentation des salaires réels de 2 %, mais aussi l'endiguement des hausses variables. C'est pour-quoi ces dernières doivent désormais aussi être négociées. Des critères clairs et négociables doivent être mis au point pour les hausses individuelles. Denise Chervet, secrétaire centrale de l'ASEB : « Les commissions du personnel doivent pouvoir contrôler la répartition des rémunérations selon la classe de salaires et le sexe. »

Contact:

Union syndicale suisse

Renseignement :

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, 205 69 11

Hansueli Scheidegger, membre du comité directeur d'Unia, 031 350 23 02

Denise Chervet, secrétaire centrale de ASEB, 079 408 92 40

Alain Carrupt, président du Syndicat de la Communication, 079 451 62 55

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100608894> abgerufen werden.